

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

Conformément au règlement (UE) 2016/679 (dit GDPR) sur la protection des données personnelles, ainsi qu'au décret législatif 196/2003 et aux modifications et ajouts ultérieurs.

Chers patients, avec cette fiche d'information **EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE** souhaite vous expliquer comment elle traite vos données à caractère personnel, y compris les données relatives à la santé, et quelles sont les mesures qu'elle prend pour garantir la sécurité de ces informations.

### **1. QU'ENTEND-ON PAR DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ?**

Il s'agit de toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable. A titre d'exemple, une donnée à caractère personnel est le nom et le prénom d'un patient, ou des informations relatives à son état de santé, ou encore un rapport médical.

### **2. QUI TRAITERA LES DONNÉES PERSONNELLES ?**

Les données personnelles concernant les patients assistés sont traitées par **EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE** en qualité de **responsable du traitement**, dont l'adresse est **Corso Limone Piemonte, 15 - 18039 Ventimiglia IM, IT**, qui, en qualité de responsable du traitement, détermine la manière dont ces données sont traitées, stockées et protégées, conformément au règlement (UE) 2016/679 (dit GDPR) sur la protection des données personnelles, ainsi qu'au décret législatif 196/2003 et à ses modifications et ajouts ultérieurs.

### **3. À QUELLES FINS LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SONT-ELLES TRAITÉES ?**

Vos données à caractère personnel sont traitées dans le but de fournir le service de soins de santé demandé. Ce traitement comprend notamment les opérations suivantes :

- . La collecte de données personnelles et/ou de contact afin de planifier une première visite au cabinet du médecin ;
- . L'établissement et la conservation de dossiers médicaux et d'autres documents relatifs au type de traitement  
Traitement effectué par le titulaire ;
- . L'introduction des données personnelles et/ou de contact, ainsi que des données relatives à la santé, dans le système de gestion **ArzaMed** utilisé par **EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE** ;
- . L'envoi des données de facturation au comptable pour l'accomplissement des obligations fiscales et comptables ;
- . Les activités de téléconsultation.

### **4. SUR QUELLE BASE JURIDIQUE LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SONT-ELLES TRAITÉES ?**

Tout traitement de données à caractère personnel doit être justifié par une base juridique appropriée qui le rend légitime. Les bases juridiques spécifiques en rapport avec les opérations de traitement sont exposées ci-dessous

1. Premier contact avec le patient et admission au secrétariat - Base juridique données personnelles : exécution de mesures précontractuelles prises à la demande des patients.

2. Gestion des données du service médical et documentation clinique - Base légale données à caractère personnel : exécution d'un contrat auquel le patient/la patiente est partie (en particulier pour l'utilisation du service de santé) conformément à l'art. 6, par. 1, lett. b) du règl. UE 2016/679 - Base légale données spéciales : finalités du traitement, conformément à l'art. 9, par. 2, lett. h) du règl. UE 679/2016.
3. Saisie des données dans le système de gestion ArzaMed - Base légale données personnelles : Exécution d'un contrat auquel le patient/la patiente est partie, conformément à l'art. 6, par. 1, lett. b) du règl. UE 2016/679 - Base légale données spéciales : Finalité du traitement, conformément à l'art. 9, par. 2, lett. h) du règl. UE 679/2016.
4. Gestion de la facturation des services médicaux et transmission des données de facturation au comptable - Base juridique données à caractère personnel : Exécution d'une obligation légale à laquelle le titulaire est soumis.
5. Activités de téléconsultation au sens du « consentement explicite », conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a).

La fourniture de données à caractère personnel, y compris de données relatives à l'état de santé, à des fins de soins de santé est considérée comme indispensable et sans laquelle il ne sera pas possible d'accéder au service demandé.

## **5. COMBIEN DE TEMPS LES DONNÉES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVÉES ?**

Les données relatives aux patients seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs indiqués ci-dessus. Par exemple, les données personnelles collectées lors du premier contact seront conservées pendant 1 an, lorsque la relation professionnelle avec **EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE** ne se poursuivra pas.

Les données relatives à la facturation seront conservées pendant 10 ans après la cessation du traitement, afin de satisfaire aux obligations légales. En revanche, les dossiers médicaux, ainsi que leurs rapports, ne seront jamais supprimés, bien que leur rectification ou leur complément soit autorisé, conformément à la circulaire du ministère de la santé n° 900 2/AG454/260 du 19 décembre 1986.

## **6. A QUI LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL TRAITÉES SONT-ELLES COMMUNIQUÉES ?**

Les données relatives aux patients peuvent être communiquées à :

**PERSONNES AUTORISÉES À TRAITER LES DONNÉES** : il s'agit de personnes internes dûment autorisées et tenues à la confidentialité qui traitent des données à caractère personnel en raison de leurs fonctions et selon les profils qui leur sont attribués. Il s'agit notamment des employés et des collaborateurs

**RESPONSABLES DU TRAITEMENT** : il s'agit de collaborateurs tiers qui traitent les données pour le compte d'**EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE**, à travers la

Stipulation d'un accord spécifique de désignation en tant que Responsable du Traitement ex Art. 28. Il s'agit notamment du système de gestion ArzaMed :  
Système de gestion ArzaMed, comptable, etc.

LES DESTINATAIRES : sont ceux qui reçoivent des communications de données à caractère personnel de la part du responsable du traitement, mais qui, à la suite de cette communication, agissent en tant que responsables autonomes du traitement, par exemple le système de cartes de santé, les organismes publics, les compagnies d'assurance, etc.

## 7. QUELS SONT LES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES ?

Les patients ont à tout moment le droit d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que des données à caractère personnel les concernant sont ou ne sont pas traitées et, le cas échéant, d'obtenir l'accès aux données à caractère personnel et leur rectification, ou la limitation du traitement des données à caractère personnel les concernant. Les patients ont également le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, au traitement des données à caractère personnel les concernant, conformément à l'article 6, paragraphe 1, points e) et f), du GDPR.

Toutefois, il convient de souligner que le droit à l'effacement ne s'applique pas au traitement des données à caractère personnel effectué à des fins thérapeutiques.

Enfin, il est reconnu que les patients peuvent déposer une plainte auprès de l'autorité chargée de la protection des données.

Il convient également de noter qu'en ce qui concerne la section 4, paragraphe 5, le « consentement explicite » est accordé à **EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE** en cochant la case de consentement appropriée à l'adresse <https://easydentaly.eu/teledentisterie/>



**EASYDENTALY INT. S.r.l. UNIPERSONALE**

---

**BILAN DE SANTE CONFIDENTIEL**

**Ces informations sont confidentielles et réservées à l'usage exclusif de votre chirurgien-dentiste dans le cadre de son exercice professionnel.**

Nous vous demandons de répondre à ce questionnaire avec beaucoup d'attention et de précision.

NOM :  PRENOM :   
 DATE DE NAISSANCE :  TEL MOBIL :   
 ADRESSE :   
 C.P ET VILLE :   
 ADRESSE E-MAIL :

**Merci de bien vouloir répondre en cochant les cases par un X**

**oui non**

	oui	non
Prenez-vous actuellement des médicaments ?		
Lesquels ? : .....		
Avez-vous des allergies ?		
Quelles sont les réactions ? : .....		
Avez-vous des allergies au peroxyde d'hydrogène ?		
Vos dents sont-elles sensibles ?		
Vos gencives saignent-elles ?		
Fumez-vous ?		
Etes-vous enceinte ?		
Allaitez-vous ?		
Avez-vous les problèmes de parodontie ?		
Avez-vous des caries non soignées ?		
Avez-vous des prothèses dentaires ?		
Avez-vous fait un blanchiment dentaire il y a moins de 3 mois ?		

Par la présente, j'accepte également d'effectuer une téléconsultation de diagnostic

Lu et approuvé,

Date : .....

Ce document est rempli à distance, et j'accepte de valider par ma signature dans la case suivante.

Signature :

## CONSENTEMENT ECLAIRE ET ACCORD POUR LE TRAITEMENT SPARK

M. / Mme.....

Votre praticien vous a recommandé le système de gouttières d'alignement dentaire invisible de la marque SPARK distribué par Easydentaly SRL pour votre traitement orthodontique. Bien que ce traitement puisse améliorer l'apparence de votre sourire, il est important de noter que tout traitement orthodontique (y compris avec SPARK) présente des limites et peut comporter des risques qu'il convient de prendre en considération avant de commencer.

### Description de l'appareil

Les aligneurs SPARK sont des dispositifs transparents, amovibles, qui déplacent vos dents progressivement par petites étapes. Le système combine le diagnostic et la prescription de votre praticien avec une technologie informatique avancée pour créer un plan de traitement simulant les mouvements souhaités des dents. Une fois ce plan validé, une série d'aligneurs personnalisés est fabriquée pour votre traitement.

### Procédure

Le processus commence par un examen pré-traitement incluant des radiographies et des photographies. Votre praticien prendra des empreintes ou effectuera des scans de vos dents et les enverra au laboratoire SPARK avec une prescription. À partir de ces informations, un modèle virtuel sera créé selon les instructions de votre praticien. Une fois approuvé, SPARK fabriquera et livrera une série d'aligneurs à votre praticien.

Le nombre d'aligneurs nécessaires dépendra de la complexité de votre malocclusion et du plan de traitement. Vous devrez porter les aligneurs environ 20 à 22 heures par jour, en les retirant uniquement pour manger, vous brosser les dents ou utiliser du fil dentaire. Vous changerez d'aligneur toutes les deux semaines, selon les recommandations de votre praticien. Les suivis seront généralement espacés de 6 à 8 semaines.

Certaines personnes peuvent avoir besoin de taquets esthétiques ou d'élastiques pour faciliter les mouvements spécifiques des dents. Des empreintes ou scans supplémentaires peuvent aussi être requis en cours de traitement.

### Avantages

- Les aligneurs SPARK sont pratiquement invisibles, ce qui les rend esthétiques par rapport aux traitements classiques.
- Vous pouvez continuer à brosser vos dents et utiliser du fil dentaire comme d'habitude.
- Les aligneurs ne contiennent pas de fils métalliques, rendant le traitement plus confortable.
- Les patients peuvent observer une amélioration de la santé parodontale durant le traitement.

## Risques et inconvénients

Le traitement SPARK comporte des risques similaires à ceux des autres traitements orthodontiques, notamment ; (xiv) Le non-respect des instructions du praticien ou des heures de port des appareils peut prolonger la durée du traitement et affecter les résultats. Manquer des visites, et l'éruption de dents ou avoir des dents de forme atypique peuvent avoir pour effet d'allonger la durée du traitement et de compromettre les résultats escomptés

1. Sensibilité dentaire au changement d'aligneurs.
2. Irritation ou écorchures des gencives, des joues et des lèvres.
3. Modifications possibles de la position des dents après le traitement, qui peuvent être atténuées par l'utilisation de contentions.
4. Risques d'apparition de caries, de parodontite ou formation de marques permanentes (ex. décalcification) peuvent survenir si le patient consomme des aliments et boissons sucrés, ou si une mauvaise hygiène buccale est pratiquée avant de porter les gouttières.
5. Modification temporaire de l'élocution (zézaiement) au début du traitement.
6. Accroissement de la salivation ou sécheresse buccale.
7. Visibilité accrue du traitement si des taquets sont utilisés. Ce sont des « boutons » de la couleur des dents qui peuvent être collés sur une ou plusieurs dents au cours du traitement pour faciliter le mouvement dentaire. Ceux-ci sont enlevés une fois le traitement terminé. Ces taquets pourront se décoller et nécessiter un remplacement.
8. Des dents peuvent nécessiter un re-façonnage interproximal ou une réduction interproximale, pour créer l'espace nécessaire à l'alignement.
9. Risque d'usure de l'aligneur chez les patients ayant des habitudes de grincement des dents.
10. A la fin du traitement, nécessité possible d'un ajustement occlusal ou d'un traitement supplémentaire pour certains types de malocclusions.
11. Les dents présentant des formes atypiques, en éruption, ou manquantes peuvent influencer l'ajustement des aligneurs et limiter leur capacité à produire les résultats attendus.
12. Le traitement des béances et des surplombs sévères, des dents mixtes, ou des mâchoires étroites peut nécessiter des interventions supplémentaires, en complément des aligneurs.
13. Un traitement additionnel pourrait être nécessaire, incluant l'usage de boutons collés, d'élastiques orthodontiques, d'appareils auxiliaires ou de dispositifs dentaires (comme des appareils d'ancrage temporaires ou des appareils fixes sectionnels), ainsi que des procédures de restauration dentaire, notamment dans les cas complexes où les aligneurs seuls ne suffisent pas à atteindre l'objectif souhaité.
14. Pour les dents ayant été longtemps chevauchées, le tissu gingival sous le contact interproximal peut manquer une fois les dents alignées, créant ainsi un espace en forme de « triangle noir ».
15. Les aligneurs ne sont pas adaptés pour déplacer des implants dentaires.
16. L'état de santé général du patient ainsi que ses traitements médicamenteux peuvent altérer l'efficacité du traitement orthodontique.
17. La santé de l'os et des gencives soutenant les dents peut se dégrader ou être affectée négativement pendant le traitement.
18. Dans certains cas, une intervention chirurgicale orale pourrait être nécessaire pour corriger un encombrement dentaire ou un déséquilibre important de la mâchoire existant avant le début du traitement avec les produits Invisalign. Les risques liés à l'anesthésie et à la guérison doivent être pris en compte avant de commencer toute procédure.

19. Les dents ayant subi un traumatisme ou une restauration importante peuvent se détériorer. Dans de rares cas, la longévité de la dent peut être réduite, nécessitant des traitements supplémentaires, tels qu'un traitement endodontique ou d'autres restaurations, et la dent pourrait éventuellement être perdue.
20. Dans des cas exceptionnels, certains patients peuvent souffrir d'œdème angioneurotique héréditaire (OANH), une condition génétique qui entraîne un gonflement rapide des tissus sous-cutanés, y compris du larynx. L'OANH peut être déclenché par des stimuli légers, y compris des interventions dentaires.
21. Les restaurations dentaires existantes, comme les couronnes, peuvent se déloger et nécessiter un recollage, ou parfois un remplacement.
22. Les couronnes cliniques trop courtes peuvent rendre difficile la rétention des aligneurs et empêcher les mouvements dentaires.
23. La longueur des racines dentaires peut se réduire pendant le traitement orthodontique, ce qui peut affecter leur longévité.
24. Les aligneurs peuvent se casser plus facilement chez les patients souffrant d'un encombrement sévère ou ayant plusieurs dents manquantes.
25. Les appareils orthodontiques, ou certaines de leurs pièces, peuvent être accidentellement avalés ou inhalés.
26. Dans de rares cas, des douleurs, des migraines ou des troubles auriculaires peuvent survenir au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire.
27. Des réactions allergiques peuvent se manifester.
28. Les dents qui ne sont pas du tout ou partiellement couvertes par les aligneurs peuvent subir une supra-éruption.

D'autres risques, bien que rares, peuvent inclure des complications au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire, des réactions allergiques, ou des effets sur les dents ayant subi un traumatisme ou une restauration importante.

## Consentement éclairé

Je confirme avoir pris connaissance des informations sur le traitement d'alignement dentaire SPARK, y compris des avantages, risques, alternatives et inconvénients. J'ai eu l'opportunité de poser toutes mes questions à mon praticien et de discuter des aspects du traitement. Je comprends que ce traitement sera effectué conformément à la prescription de mon praticien formé à SPARK.

Je comprends que je dois utiliser les produits SPARK seulement suite à un rendez-vous et à une prescription délivrée par un praticien formé à SPARK, et je consens à recevoir un traitement orthodontique avec les produits SPARK prescrits par mon praticien

Je reconnais que l'orthodontie n'est une science exacte et que le résultat du traitement ne peut être garanti, ni par mon praticien ni par SPARK et que SPARK n'est pas un fournisseur de services médicaux.

Aucune garantie ou assurance de quelque sorte que ce soit ne m'a été donnée par mon praticien ou SPARK, ses représentants, ses successeurs, ses assignés et agents à propos du résultat du traitement.

Je consens à ce que mes enregistrements médicaux nécessaires au traitement soient partagés avec SPARK, sous réserve de mon consentement préalable ou conformément à la loi.

Je renonce à toute réclamation ou compensation relative à l'utilisation de mes enregistrements médicaux.

Une copie de ce formulaire de Consentement sera considérée aussi valide que l'original. J'ai lu, compris et j'accepte les termes présentés ci-dessus dans ce Consentement comme indiqué par ma signature ci-dessous.

J'ai bien compris les termes de ces 4 pages et j'accepte d'entreprendre le traitement en signant ci-dessous.

---

Lu et approuvé,

Date : .....

Ce document est rempli à distance, et j'accepte de valider par ma signature dans la case suivante.

Signature :